

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AVIGNON UNIVERSITE
N°CA-2022-109**

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2022

**POINT 02
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 NOVEMBRE 2022**

Le Conseil d'administration, en sa séance du 13 décembre 2022, sous la présidence de Philippe ELLERKAMP, Président,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,

Après en avoir délibéré,

Approuve le procès-verbal de sa séance en formation plénière du 8 novembre 2022 tel qu'annexé à la présente délibération.

Vote du Conseil d'administration : favorable à la majorité (deux abstentions)

Membres composant le conseil : 29
Membres présents (19) ou suppléés (5) : 24
Membres absents et non suppléés : 5

Avignon, le 13 décembre 2022

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP



Affaire suivie par

Samuel PRISO-ESSAWE
Vice-président du Conseil
d'administration

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Vice-president-ca@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00
univ-avignon.fr

Transmise au Recteur, Chancelier des universités, le

15 DEC. 2022